Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212202543-20260409-DELIB20260405-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

# DE PRAT DU JEUDI 09 AVRIL 2026 à 20H00.

Le jeudi neuf avril deux mille vingt-six à 20h00, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie de PRAT sous la Présidence de Monsieur Michel EVEN, Maire de PRAT.

Membres en exercice : 15 *Convocation du : 01.04.2026*
Membres présents : 15
Secrétaire de séance : Yves LE BIHAN.

**Etaient présents** : Michel EVEN - Yves LE BIHAN - Julie LE BESCONT - Jean-Yves CAVAN - Virginie FAUCHÉ - Danielle LE HOUEROU - Anne-Louise PRIGENT - Thierry LE BOUBENNEC - Nicolas LE CALVEZ - Aurélie GRÔNE -Guillaume LARHANTEC - Pauline PRIGENT - Joël AMIGON - Angélique NICOLAS - Romain LE GRAND formant la majorité des membres en exercice.

## DELIBERATION n° 2026.09.04-05

**Objet : Désignation des délégués au Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor (SDE22).**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du SDE22, publié par arrêté préfectoral en date du 9/01/2026 indiquant le mode de calcul et le nombre de délégués pour la commune,

Vu le nombre de délégués à désigner par la commune, qui nous a été communiqué préalablement par courrier,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**DESIGNE :**
Délégué titulaire : **CAVAN Jean-Yves**
Délégué suppléant : **LE BIHAN Yves**

**AUTORISE** Monsieur Le Maire à engager et à signer toutes les démarches relatives à ce dossier.

**FAIT ET DELIBERE A LA DATE CI-DESSUS.**

**Le Secrétaire de séance**
**Yves LE BIHAN**

**Le Maire,**
**Michel EVEN**

MAIRIE DE PRAT (Côtes-d'Armor)